SITEVI

Le salon international des filières viticole, vinicole, arboricole et oléicole

28>30 NOVEMBRE 2023

MONTPELLIER

ACCES CAMIONS

MONTAGE/DEMONTAGE

Information importante à communiquer à votre installateur de stand et/ou transporteur

COMEXPOSIUM

AFEMA

SITEVI

La salon international des filières viticole, vinicole, arboricole et oléicole

28>30 NOVEMBRE 2023

MONTPELLIER

DISPOSITIF D’ACCES CAMION MONTAGE/DEMONTAGE 2023

REGULATION MONTAGE/DEMONTAGE

PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT

LE ZENITH SUD
BY MONTPELLIER EVENTS

- **Zenith Sud** : Ouverture d'un parking de rétention pour les camions. Tous les camions devront arriver sur le parking du Zenith (*sauf le samedi 25 et le dimanche 26 novembre*) pour récupérer leur autorisation d'accès au Parc des expositions afin de ne pas saturer les voies publiques autour du Parc des expositions avant de pouvoir accéder aux zones de déchargement des camions.

LE PARC DES EXPOSITIONS
MONTPELLIER

- **Parc des Expositions** : Création de cinq zones logistiques à l'intérieur du parc pour permettre le stationnement pendant le déchargement des camions au plus proche de leur stand.

- **Parc des Expositions** : Traçage au sol des places de stationnement des camions en montage - démontage et des stands extérieurs pour une meilleure gestion de l'espace sur le Parc des Expositions.

SITEVI

La salon international des filières viticole, vinicole, arboricole et oléicole

28>30 NOVEMBRE 2023

MONTPELLIER

PARKING DE RETENTION

ZENITH SUD

REGULATION MONTAGE/DEMONTAGE

PARKING DE RETENTION ZENITH SUD

- La société Clamageran s'occupe de l'enregistrement des arrivées camions et de la régulation sur site en montage/démontage via le parking de rétention du Zenith Sud,
- Pour se faire, une lettre d'information ainsi qu'un formulaire vous ont été envoyés afin de collecter vos besoins en termes de livraisons en montage démontage,
- Le formulaire nous permettra de récolter les informations sur les types de véhicules affrétés, le type de manutention souhaité et les dates d'arrivées et de reprises de votre matériel,
- Suite à la collecte de ces informations un planning d'arrivée de camions sera établi et un Pré-macaron vous sera envoyé. Ce macaron permettra une identification rapide à l'arrivée de vos transporteurs sur le parking du Zenith Sud,
- Une fois stationné sur la zone d'attente au Zenith, la société Clamageran indiquera au transporteur une estimation d'horaire de déchargement et lui remettra une autorisation d'accès dès qu'une place sera disponible sur le Parc dans la zone de déchargement du stand concerné,
- Sur le Parc des expositions, cinq zones logistiques sont créées pour permettre d'absorber le plus de camions à l'instant T, avec un traçage au sol des places de stationnement aux abords des halls.

REGULATION MONTAGE/DEMONTAGE

PARKING DE RETENTION ZENITH SUD

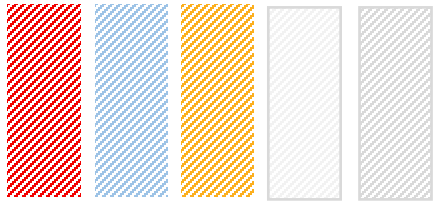

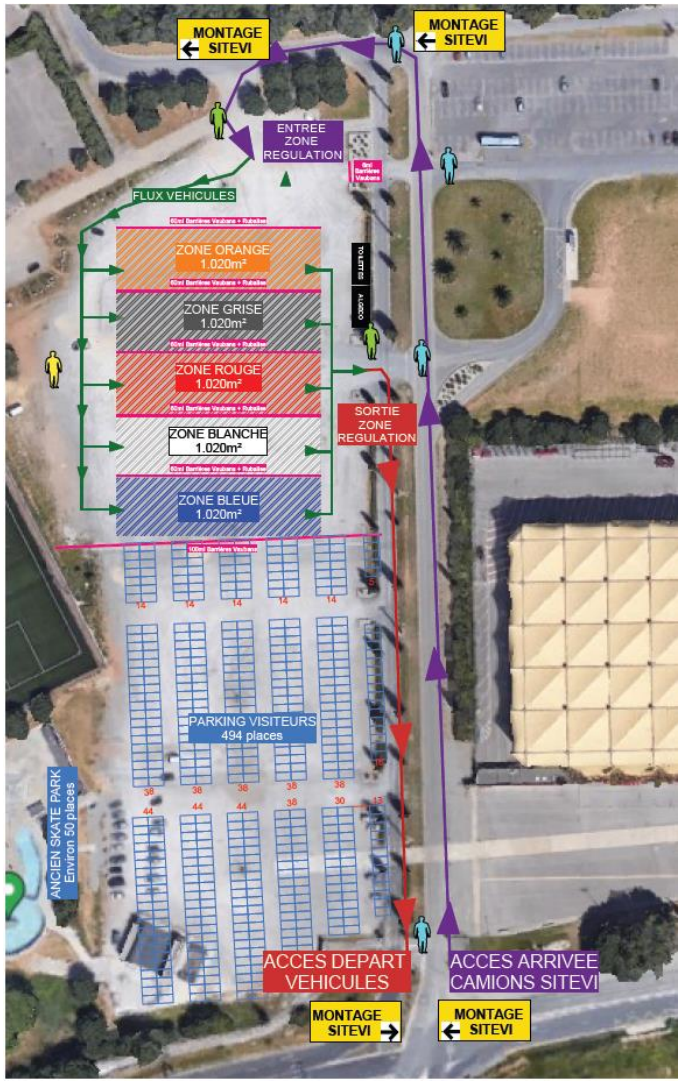

REGULATION MONTAGE/DEMONTAGE

PLANNING D'OUVERTURE PARKING ZENITH SUD

	J	V	S	D	L
MONTAGE	23/11	24/11	25/11	26/11	27/11
HORAIRES RECEPTION DES CAMIONS	6h00 – 18h00	6h00 – 18h00	Accès direct parc des expositions à partir de 7h00	Accès direct parc des expositions à partir de 7h00	6h00 – 20h00

	J	V
DEMONTAGE	30/11	01/12
HORAIRES RECEPTION DES CAMIONS	15h00 – 22h00	6h00 – 18h00

REGULATION MONTAGE/DEMONTAGE

ITINERAIRE ZENITH SUD → PARC DES EXPOSITIONS

6 min (5,7 km)

via D66

5 min sans circulation

Zénith Sud

2733 Av. Albert Einstein, 34000 Montpellier

- Prendre la direction sud sur All. Manitas de Plata vers Av. Albert Einstein

  62 m

- Continuer sur Av. de Grammont/D24

  400 m

- Au Rdpt du Zenith, prendre la 3e sortie (Av. Pierre Mendès-France/D66) vers A709/A9/Lyon/Nîmes/La GDE Motte-C/Pérols/Gare de Montpellier-Sud de France/Aéroport de Montpellier/Arena/Parc des Expositions

  400 m

- Rejoindre Av. Pierre Mendès-France/D66

  Continuer de suivre D66

  4,4 km

- Prendre la sortie en direction de Pérols

  290 m

- Rejoindre Av. des Levades

  140 m

- Prendre le rond-point

  16 m

Parc des Expositions de Montpellier

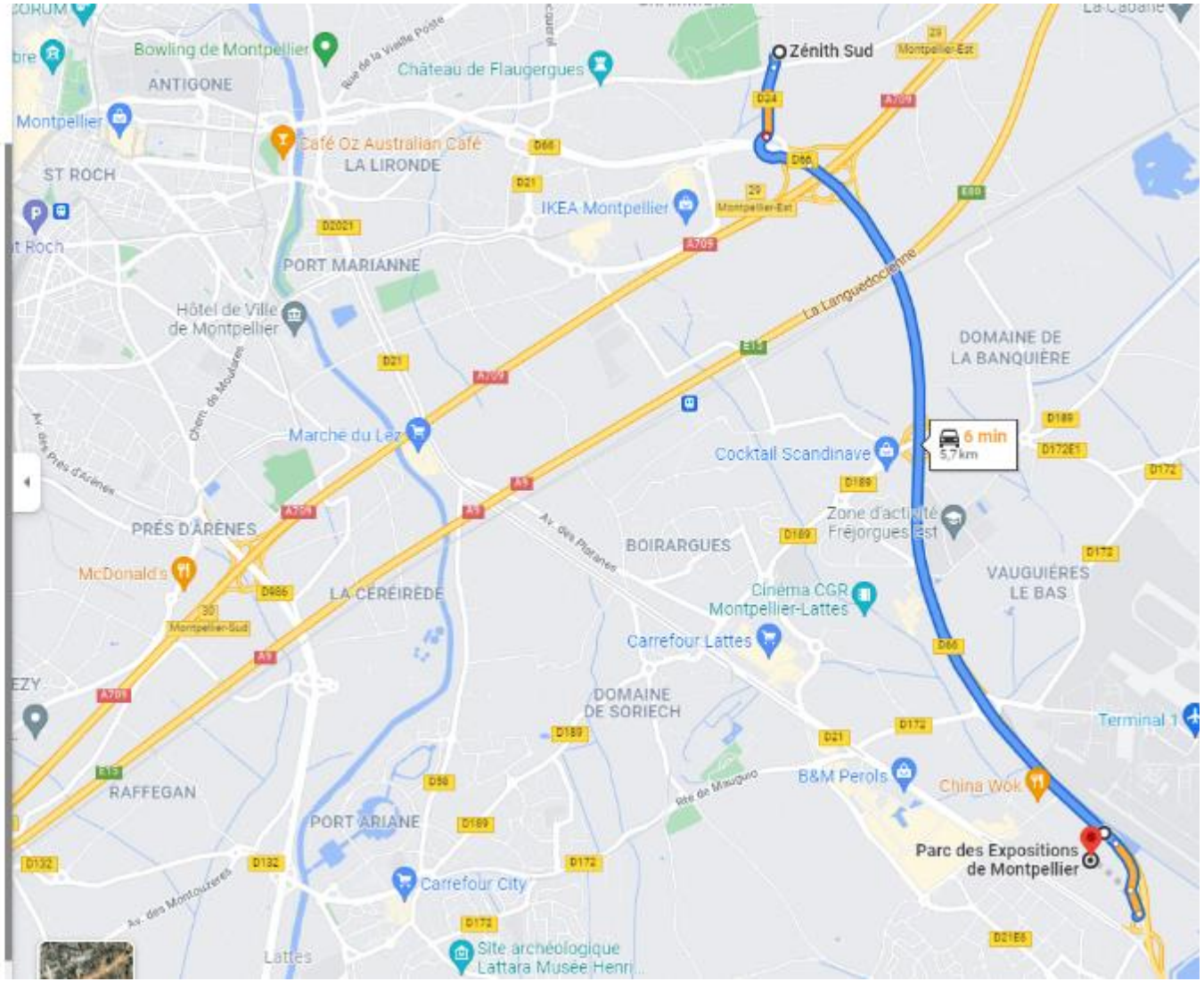

SITEVI

La salon international des filières viticole, vinicole, arboricole et oléicole

28>30 NOVEMBRE 2023

MONTPELLIER

ZONES DE DECHARGEMENT

PARC DES EXPOSITIONS

REGULATION MONTAGE/DEMONTAGE

ZONES DE DECHARGEMENT PARC DES EXPOSITIONS

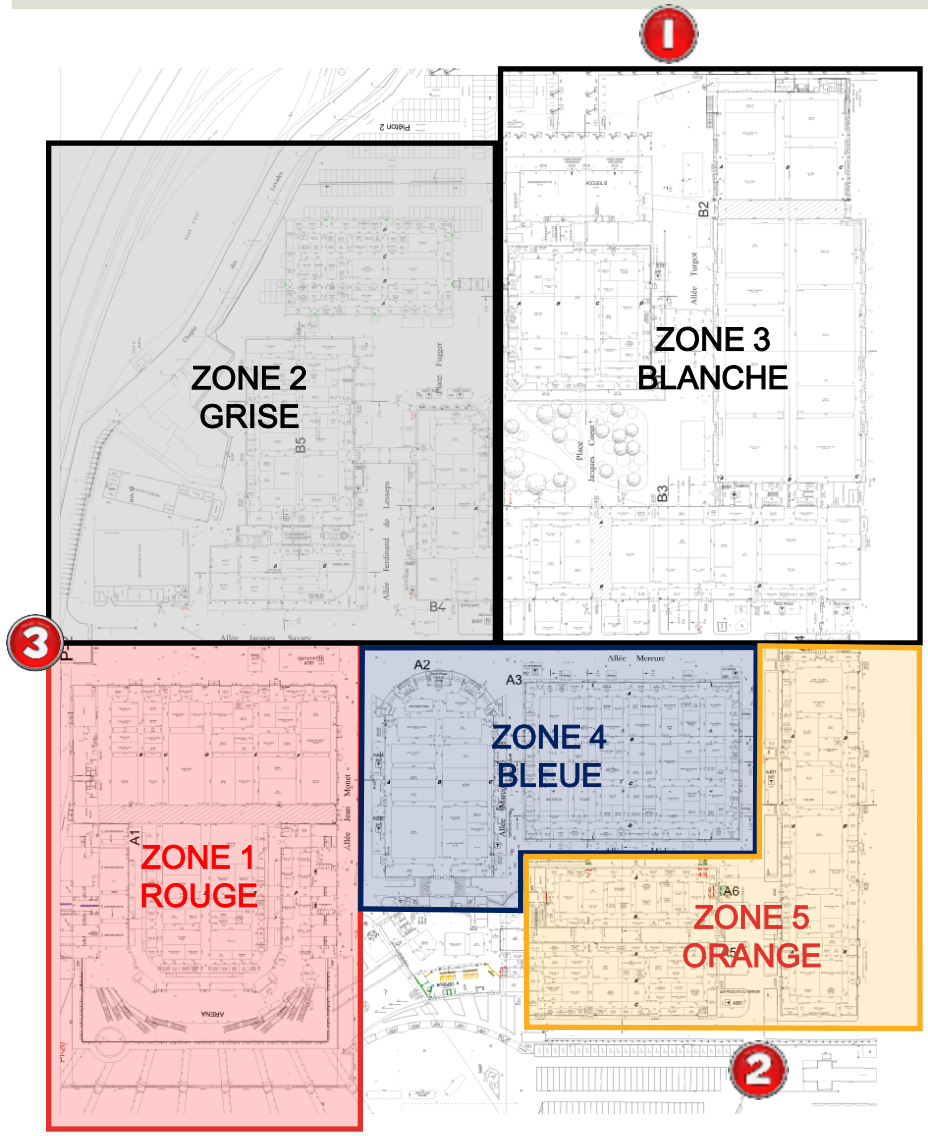

- Entrée camions par le Sud 1 / Sortie par le nord 2, convoi exceptionnel ou hors gabarit Portail 3 3
- Dans chaque zone, du personnel sera dédié pour le placement des véhicules sur les zones définies en stationnement. Il veillera donc à ce que les camions se garant aient bien été enregistrés au Zenith, qu'ils aient bien leur macaron les autorisant à se garer sur la zone définie (macaron transmis à la sortie du parking de rétention avec la zone de déchargement et l'heure d'entrée sur le parc autorisée).
- Ce personnel sera également responsable d'annoncer le départ d'un camion de sa zone de déchargement et la demande d'envoi d'un autre camion qui se trouverait en attente sur le parking de rétention.

REGULATION MONTAGE/DEMONTAGE

RECAPITULATIF PROCESS D'ARRIVEE DES CAMIONS MONTAGE/DEMONTAGE

- Arrivée au Zenith,
- Réception par Clamageran pour stationnement sur zone de déchargement concernée au Zenith,
- Passage dans le bungalow de Clamageran, pour récupération du macaron officiel.
- Inscription sur la liste d'attente d'accès au parc sur zone de déchargement pour estimation de l'horaire d'accès au parc transmis au chauffeur,
- Attente de l'appel de la régulation du parc pour prévenir qu'une place va se libérer dans la zone concernée du camion en attente au Zenith,
- Autorisation de la sortie du camion du Zenith. Il sera attendu à l'accès sud avec le cariste et son chariot élévateur qui l'accompagnera sur la zone de déchargement.
- Dans le cas où il n'y aurait pas de manutention prévu un plan sera remis au transporteur et une personne en charge de la zone viendra à sa rencontre pour le placer.
- Il sera demandé au transporteur de ne descendre de son camion que pour débâcher sa remorque et d'attendre au volant la fin du déchargement pour redescendre fermer sa bâche et repartir.

SITEVI
La salon international des filières viticole, vinicole, arboricole et oléicole
28>30 NOVEMBRE 2023
MONTPELLIER

DROITS D'ACCES
PAR TYPES DE VEHICULES

REGULATION MONTAGE/DEMONTAGE

VEHICULES CONCERNES PAR LA REGULATION AU ZENITH

- **Poids-Lourds :**

- **VUL (sup ou = à 20m³)**

- Un petit camion : volume de 20 m³ à 40 m³
- Un grand fourgon : volume de 30 m³ et 40 m³

REGULATION MONTAGE/DEMONTAGE

VEHICULES AVEC ACCES DIRECT AU PARC DES EXPOSITIONS

- **Avant le 23/11/2023 :**
  - **Exposants avec dérogation de montage**

- **A partir du 23/11/2023 :**
  - **Véhicules légers :**

    Voiture uniquement sur parking du parc
    → pas d'accès dans l'enceinte (déchargement à la main et chariot),
    → un service de portage sera mis en place.

  - **Camionnettes : inférieur à 20 m³.**

    Déchargement dans le parc hors des zones de camions.
    Puis stationnement sur les parkings Nord et Sud pour libérer la place aux abords des halls.

- **Week-end du 25 & 26/11/2023 :**
  - **Tous types de véhicules**